

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 5

Artikel: La danse
Autor: Halévy, Ludovic
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il lui avait été indiqué; il s'en retourna par où il était venu et, en descendant l'escalier, l'employé qui le guettait l'entendit balbutier: *Sont onco bin honêlo à clia Banqua.*

Il est très probable que quelques instants plus tard, une fois instruit du petit tour qui lui avait été joué, il se sera sans doute dit, en видant son verre: *Tof parâi quins crouïes guieuës l'âi a pê lo monde!*

Autre exemple: A la campagne on dit aussi fréquemment: Mon jardin jouxte Jean-Pierre; ma grange est derrière Abram à Isaac; je demeure sur François-Louis, etc., etc., pour: mon jardin est contigu ou bien est limité par celui de Jean-Pierre; ma grange est derrière celle d' Abram à Isaac, je demeure au deuxième étage de la maison de François-Louis.

Comme on le voit dans les exemples que je viens de citer, le campagnard confond propriété avec propriétaire, et, pour qui connaît quelque peu le langage familier des agriculteurs, je ne risque pas d'être taxé d'exagérateur en disant que ces expressions sont courantes, à la mode même chez les gens de la campagne.

Elles donnent lieu, elles aussi, à d'assez jolis quiproquos. En voici une preuve:

Le père X. avait acheté au village de " le bâtiment de l'auberge principale. Il était très satisfait de son acquisition, seulement, il aurait désiré qu'il y eût un jeu de quilles. Et à la campagne, c'est chose importante, pour l'aubergiste surtout. Il se décida donc d'en construire un, et pour cela il dut sacrifier une bonne partie d'un bon et beau jardin attenant à la maison.

Le jeu installé, il fallait y attirer les amateurs, il s'agissait d'en informer les jeunesse des villages d'alentour. Le sellier de la localité, quelque peu peintre à l'occasion, fut mis de réquisition; il quitta ses colliers pour le pinceau et fit de superbes enseignes qu'on suspendit sur la porte d'entrée et à l'intérieur de la salle à boire. Les feuilles locales ne furent pas non plus oubliées; reproduisant en ceci les chefs-d'œuvres du sellier, elles annoncèrent quelques jours après la nouvelle dans tous les environs par l'avis suivant:

AUBERGE DES AMIS DU BON VIN

TENU PAR J***, PROPRIÉTAIRE.

Un jeu de quilles vient d'être installé sur le derrière du cabaretier.

C. T.

La danse.

Si vous voulez vous convaincre que la danse est d'un grand intérêt social, qu'elle est nécessaire à la diplomatie, qu'elle est strictement liée à la question du mariage et fait circuler les capitaux. Si enfin vous voulez connaître exactement ce que nos couturières pour dames cherchent à dissimuler, lisez un peu, je vous prie, les spirituelles réflexions qui suivent, publiées par M. Ludovic Halévy sous le titre: *Le maître de danse.*

J'avais diné chez des amis, et, le soir, la maîtresse de la maison me dit:

— Vous allez souvent à l'Opéra?

— Très souvent.

— Et sur le théâtre?

— Oui.

— Alors vous pourriez me rendre un service. Il y a dans le personnel du ballet un très brave homme nommé Morin, parfaitement convenable à ce qu'il paraît. C'est le professeur de danse des petits de B. Il donne d'excellentes leçons. Je le prendrais volontiers pour mes fillettes. Demandez-lui donc s'il pourrait venir deux fois par semaine.

Je me chargeai très volontiers de cette mission délicate.

Le lendemain, vers dix heures du soir, j'arrivai à l'Opéra, et je m'en allai sur le théâtre à la découverte de M. Morin. On jouait le *Prophète*. Le troisième acte venait de commencer. En scène, les anabaptistes chantaient avec fureur:

Du sang! Que Judas succombe!
Du sang! Dansons sur leur tombe.
Etc., etc.

Les haches étaient levées sur les têtes d'un tas de malheureux prisonniers: barons, évêques, moines et grandes dames. Dans les coulisses, toutes ces demoiselles du corps de ballet attendaient, en équilibre sur leurs patins, le moment d'effleurer la glace, sans laisser de trace ». Je priai respectueusement une de ces jeunes Westphaliennes de me mettre en rapport avec le nommé Morin.

— Morin, me répondit-elle, il n'est pas dans les patineurs. Tenez, il est en scène. C'est lui là-bas qui fait l'évêque; vous voyez cet évêque qu'on bouscule et qu'on tireille. Attendez, il va sortir tout de suite.

Un des anabaptistes en chef intervint en effet, déclara qu'il fallait épargner ces nobles et ces prêtres qui pouvaient payer rançon: Morin avait la vie sauve, et j'eus l'honneur de lui être présenté par la petite Westphalienne.

Il avait un air tout à fait vénérable, une longue barbe grise et un bel habit violet avec une grande croix pastorale. Pendant qu'il remettait un peu d'ordre dans son costume fortement houssillé par ces énergumènes d'anabaptistes, je lui demandai s'il consentirait à donner des leçons à deux jeunes filles du meilleur monde.

Le pieux évêque accepta avec enthousiasme; son prix était dix francs l'heure.

Les petites patineuses étaient entrées en scène et se livraient à d'extravagantes glissades. Les coulisses étaient devenues subitement calmes et silencieuses. Nous nous abandonnâmes tous les deux, Morin et moi, à une petite conversation familiale.

— Oui, monsieur, me dit-il, je donne des leçons de danse, j'ai une forte clientèle dans l'aristocratie et dans la haute finance. Je n'ai pas à me plaindre. Et cependant, il faut bien le reconnaître, cela allait bien mieux autrefois, bien mieux. La danse s'en va, monsieur, la danse s'en va!

— Est-il possible?

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Les femmes apprennent encore à danser, mais les jeunes gens plus du tout, monsieur, plus du tout. Le baccara, les courses, les petits théâtres, voilà leur grande affaire. C'est un peu la faute du gouvernement.

— Comment cela?

— On a refait dernièrement les programmes de l'université. On a rendu certaines choses obligatoires, les langues vivantes, par exemple. Je ne blâme pas l'étude des langues vivantes, elle a de grands avantages, mais la danse, monsieur, on n'a rien fait pour la danse! et c'est la danse qu'il fallait, avant tout, rendre obligatoire. Il devrait y avoir un professeur de danse dans chaque lycée, une école normale de la danse, des examens et des concours de danse. On devrait composer en danse comme on compose en thème latin et en version grecque. La danse aussi est une langue et une langue que tout homme bien élevé devrait savoir parler. Eh bien! savez-vous ce qui arrive aujourd'hui? Il arrive, monsieur, qu'on donne dans la diplomatie des postes à des gens qui s'embrouillent dans les figures d'un quadrille et qui sont incapables de soutenir un tour de valse pendant deux minutes. Ils sentent bien que leur éducation est incomplète. Ces jours derniers, un jeune homme est venu me trouver, un garçon de grand mérite, à ce qu'il me paraît, en dehors de la danse. Il venait d'être attaché à une ambassade. Il n'avait jamais dansé de sa vie, jamais, entendez-vous? jamais! c'est à ne pas le croire, et c'est comme ça! Ce pauvre garçon ne savait pas ce que c'était qu'un quadrille. Voilà les choix du ministre! Oh! cette barbe m'étoffe, vous permettez?

— Comment donc?

Il ôta sa barbe grise. Il avait l'air beaucoup moins vénérable. Il continua:

— J'ai dit à ce jeune homme: « Nous allons essayer, mais ce sera dur; on ne commence pas la danse à vingt-huit ans! » Je l'ai débourré, dégrossi tant bien que mal. Je n'ai eu pour cela que deux semaines. Je le suppliai de retarder son départ, d'obtenir un sursis de trois ou quatre mois. J'en aurais fait quelque chose. Il n'a pas voulu. Il est parti sans rien savoir. Je pense à lui souvent. Il va nous représenter là-bas; il nous représentera bien mal; il ne fera pas honneur à son pays. Remarquez, je vous prie, qu'il peut être appelé à figurer dans quelque quadrille de gala, à danser, par exemple, avec une archiduchesse. Eh bien! s'il se fiche de

dans avec son archiduchesse, ce sera du propre! Tout cela est affligeant, et il est douloureux de penser que la France est représentée par des diplomates ne sachant pas distinguer un changement de pied d'un battement de jambe. Le personnel diplomatique n'était pas brillant sous l'empire. Oh! non! ces messieurs ont fait bien des boulettes. Oh! oui! Mais enfin ils savaient danser!

Et mon brave évêque, voyant que je l'écoutais avec beaucoup d'intérêt, poursuivit sa brillante improvisation:

— La danse, monsieur, n'est pas seulement un plaisir, un amusement, non, c'est un grand intérêt social. Tenez, la question du mariage tient strictement à la question de la danse. Pour le moment, en France, le mariage languit. Cela est prouvé par la statistique. Eh bien! je suis convaincu que si l'on se marie moins, c'est parce que l'on danse moins. Considérez ceci d'abord, que savoir bien, très bien danser, c'est pour un jeune homme agréable, mais sans fortune, une véritable situation dans le monde. Un de mes élèves, monsieur, vient de faire un mariage admirable: c'était un garçon très ordinaire, qui avait essayé de tout, et n'avait réussi à rien; mais c'était un valseur de premier ordre, et il a enlevé deux millions à la force du poignet.

— Deux millions!

— Oui, deux millions, et deux millions liquides, une orpheline, ni père, ni mère, tout ce qu'on peut rêver! Il vous a empoigné cette personne, elle était très grasse; eh bien! elle se sentait comme une plume entre ses mains. Elle ne pensait plus qu'à une chose, valser avec lui. Elle était comme folle. Il lui faisait connaître des sensations nouvelles. Et qu'est-ce que désirent les femmes avant tout? Connaitre des sensations nouvelles. Enfin elle a refusé des marquis, des comtes, des millionnaires; elle ne voulait que lui. Elle l'a eu, et il était sans le sou, et il s'appelait Durand. Ah! ne répétez pas son nom, je ne n'aurais pas dû vous le dire.

— N'ayez pas peur.

— Après ça, vous pouvez le répéter, ça ne fait rien, c'est un nom si répandu... Il y a un intérêt de l'Etat dans les mariages d'inclination qui font épouser une fille riche par un jeune homme pauvre. Ça remue l'argent, ça l'empêche de rester à la même place, ça fait circuler les capitaux. Eh bien! les trois quarts des mariages d'inclination se faisaient autrefois par la danse. Maintenant on a de courtes entrevues dans les salons, dans les musées, à l'Opéra-Comique; on cause, c'est très bien; mais causer, ça ne suffit pas. C'est quelque chose, l'esprit, ça n'est pas tout. Un tour de valse fournit bien des renseignements que la conversation ne donne pas. Les couturières aujourd'hui sont rouées comme des personnes. Elles savent faire ressortir ceci et faire rentrer cela; elles redressent des tailles incorrectes; elles donnent aux maigres de l'ampleur et de la rondinette, elles vous fabriquent des hanches, des épaulement, de tout enfin, on ne sait plus à quoi s'en tenir. La science fait de tels progrès! L'œil peut être trompé, mais la main d'un danseur exercé, jamais! Un valseur qui a du tact sait se rendre très exactement compte de la réalité des choses.

— Oh! oh!

— Tout en restant parfaitement convenable, monsieur, et parfaitement réservé. Mon Dieu! tenez, moi, par exemple, c'est à la valse que j'ai dû mon bonheur. Mme Morin n'était pas encore Mme Morin. Je tournais autour d'elle, mais j'hésitais. Elle me paraissait maigre, et, dame! je vous l'avoue, épouser une maigre, ça n'entrant pas dans mes idées. Vous savez, chacun se fait son petit programme. J'hésitais donc, quand voilà qu'un soir, à la noce d'un de mes amis, un garçon très capable, qui est sous-chef de bureau au ministère, on organisait un petit bal. J'invite pour la première valse celle qui devait être la compagne de ma vie. Je me sens tout de suite dans la main une taille délicieuse, une de ces tailles à la fois pleines et fondantes, et tout en valsant, transporté, je me disais: « C'est une fausse maigre, c'est une fausse maigre! » Je l'ai reconduite à sa place, après la valse, et je suis allé tout de suite demander sa main à sa mère qui me l'a accordée. Depuis quarante ans, je suis le plus heureux des hommes, et je n'aurais peut-être pas fait ce mariage-là, si je n'avais pas su valser. Volez-vous bien, monsieur, les conséquences d'un tour de valse?

— Parfaitement.

— Ce n'est pas tout, monsieur: grâce à la danse on ne se rend pas seulement compte des agréments d'une personne, des richesses de son buste, du

moelleux de sa taille ; on peut encore, par un tour de valse rondement mené, faire passer à une femme une sorte de petit examen sur sa santé, sur sa constitution. Je me rappelle un soir, il y a bien une vingtaine d'années, c'était rue Le Peletier, dans le vieux Opéra qui a brûlé. Je me trouvais sur le théâtre, attendant le moment de mon entrée, pour le « pas des frotteurs », dans *Guillaume Tell*. Vous savez, au troisième acte. Deux abonnés causaient, tout près de moi, dans les coulisses. L'un de ces messieurs était un de mes anciens élèves. J'ai eu tant d'élèves ! Sans le vouloir, j'entendais des bribes de la conversation et ces deux phrases frappèrent mon oreille : « Eh bien ! te décides-tu ? » — « Mon Dieu, répondait mon élève, je la trouve bien gentille ; mais on dit qu'elle est faible de la poitrine ! » Alors, moi, j'ai fait une chose en dehors de mon caractère ; j'ai demandé pardon d'avoir entendu, malgré moi, et j'ai dit à mon ancien élève : « Je crois qu'il s'agit d'un mariage. Voulez-vous m'autoriser à vous donner un conseil, un conseil tiré de l'exercice de ma profession ? Permet-on la valse à cette jeune personne ? » Vous savez... il y a des mères qui ne permettent pas.

— Je sais, je sais...

— Mon élève me répondit : « On la lui permet ». — Eh bien ! alors, monsieur, lui dis-je, voilà ce qu'il faut faire. Je vous connais. Je sais ce que vous valez, vous avez du jaret, de l'épaule et de la respiration. Faites-moi faire à cette jeune personne cinq minutes de valse, sans lui donner le temps de faire : Ouf ! Si elle vous dit : « Assez, monsieur, assez ! » vous répondrez avec une espèce d'égarement : « Oh ! non, mademoiselle ! encore, encore ! » Vous aurez l'air d'être dans le ravissement de valser avec elle. Elle croira que vous êtes pris d'une folie de danser, comme dans *Giselle*. Ça la fattera, même si ça la suffoque. Et au bout de cinq minutes de ce train-là, arrêtez-vous net sur place, et, vous penchant un peu sur son épaule, en extase, la valse autorise ces positions-là, écoutez sa respiration dans le dos. Si ça fait le bruit d'un soufflet, n'épousez pas, mais si vous n'entendez rien, épousez ! épousez !

Nous en étions là de cette intéressante conversation, quand le ballet vint à finir. Nous fûmes, Morin et moi, assaillis par un véritable tourbillon de patineuses. Et ma petite Westphaliennes, me retrouvant là où elle m'avait laissé :

— Ah ! ça, me dit-elle, vous venez donc vous confesser à l'Opéra ? Donnez-lui l'absolution, M. Morin, et rendez-le moi. Allons, venez un peu au foyer.

Elle me prit les bras, et nous nous en allâmes de compagnie, pendant que cet excellent Morin soutenait, grave et digne, sous ses ornements sacerdotaux, le choc de cette avalanche de danseuses.

Ludovic HALÉVY.

Pierre Tatipotze.

IV.

La to dê Gâusa et lo Tunnet. — Onco la soupa à la farna.

N'est pas l'embarras, là où rud'affré quand faut s'e vaire pè lè mans dai procureùs et dè la justice. Noutron Pierre n'étai portant pas à pliendre coumeint bin dâi pourro diablios que lâi a ; ne payive pas sè marchands de vin, diabe lo courtze qu'on pouâvè lâi teri ; et quand l'étai riond, pè Lavaux ào bin à la pinta dào Croton, cauchenâve lo premi venu, et pu lè botollies dè vin boutzi roulavont et lè batz assein, que cein n'étai pas 'na via.

Mâ l'étai la pourra fenna qu'étai d'à pliendre avoué sè petits eïnfants, que ne savai ma fai pai iò alla sè reduire, kâ faillai frou, faillai via, la mäison s'étai veindia. Lè ci trapu qu'on lâi desai Pâi-rodze, que l'avâi ussa ào quâ-rabis. Se cliau dè Frâidevela n'avant pas prâi ellia fenna tzi leu, l'arâi falliu allâ. se reduire tzi son biau-père. Po lo Pierre, resta pè Losena ; vollaïvè fère à léva son décret, et recoumeinci on traffi. Desai prâo, mâ ne trovâvè nion po lai avanci quôquè batze, et failli sein allâ travaili au Tunnet dè la Barra, que crosavan justameint.

L'étai on bocon du dè tzerdzi lo tombereau après avâi fè deince lo monsu et écliafâ tant dè botollies dè vin boutzi, mâ l'étai bin force.

L'étai oquie dè tiurieux què cè Tunnet. L'étai

cinq aò chi z'ans apri quarante-cinq ; lè z'affreres n'allavont pas ; nion ne pouâvè avâi dè l'ardzeint, lè gros lo catzivont ; fasai tchai vivre que l'étai 'na misère ; lè truffè l'avont la maladi, que desont que l'étai la revoluchón qu'avâi cein amenâ ; iò lâi avâi pè cé Tunnet 'na beinda dè pourous diablios ; l'en avâi dè Savenay, dè Palindzo, dè Losena et de ne sè iò. Quand on individu fasai mau sè z'affreres, lè dzeins desant dinse : « Vollaï-vo frémâ que va alla ào Tunnet ion dè clliâo quattro matins.

Mâ ne vollien no z'en alla revalo le moulin de Bretigny, venidé.

Quand lo monnai l'eut vu parti son vòlet, sè dese dinse : « Dieu tè conduise, té n'i rein que 'na tzerropa et on tatipotze que ne sâ pas cein que sè vâo. Mâ n'e pas question, pu pas fère tot solet, mè faut trouva quaucon. »

N'alla pas granteimps que trova cein que lâi faillai, et que dévena bin stu iadzo ; sebin que lo vòlet qu'étai on biau luron que savâi sè reveri, frequanta la fellie d'ao monnai, que ne fe pas la defecila, et vatequie l'affrere emmodâie : lo vòlet resta ào moulin, fut adi bin ào pan dè sè maitres, et à la fin démdanda la fellie. Et lo bon dè l'affrere, lè que l'eut la fellie et lo moulin per dessus. Ma fâi, que vollaï-vos que vos diesso, lo vòlet trova la patze bouna, et noutron gaillard garda la fellie et lo moulin ; et firront dè la soupa à la farna trei iâdzos per dzo, et la troviront bouna : quand vos dio que ne faut jamais mépresi la soupa à la farna, n'e-io pas raison, dîtes-vai ora ?

Pierre desai dâi iadzo pé cè Tunnet : « N'e pas l'embarras, se iavè su, saré resta ào moulin de Bretigny. » Mâ l'étai trâo tard.

« Se ti bin, tin-lai-tè ! » so desai ma mère-grand.

L. FAVRAT.

L'industrie de la toilette. — En 1850, à Paris, le nombre des couturières s'élevait à 158. On comptait, en outre, 67 maisons de nouveautés confectionnées. En 1895, le Bottin accuse 1637 couturières et 296 maisons de nouveautés confectionnées, sans compter de nombreuses fabriques de jupons qui n'existaient pas il y a 40 ans.

On estime maintenant à 65,000 le nombre des ouvrières de Paris vivant de la couture. Vivant, c'est presque une façon de parler : il serait plus exact de dire qu'elles meurent lentement.

Dans la France entière, l'industrie de l'habillement et de la toilette compte 81,406 patrons, 143,648 patronnes, au total 225,054 chefs de maisons, occupant 135,977 hommes et 564,824 femmes, soit ensemble 700,801 personnes. En additionnant tous ces chiffres, on constate que 925,855 personnes vivent des professions de l'habillement et de la toilette.

On peut donc estimer au moins à 400,000 le nombre des ouvrières occupées à la toilette des femmes. Admettant qu'il y a 200 jours de travail par an, et que le salaire moyen est de 2 francs par jour, cela fait un salaire total annuel de 1,600,000 francs par an. Si le salaire des ouvrières représente, en moyenne, 13,75 % du prix de vente cela correspond à un chiffre d'affaires de 1,163,630,000. Il en coûte de ne pas aller tout nu. (Le Tout-Savoir.)

Boutades.

Un bien joli calembour : C'était en 1870, au Cercle de Beau-Séjour. Un habitué lisait à haute voix, dans un de nos journaux, un article sur la restauration de la cathédrale. Arrivé à certain passage où il était dit : « La solidité de la flèche ne dépend que des tirants, » un auditeur s'écrie : « Mais, c'était le contraire du temps de Guillaume-Tell : la solidité des tyrans ne dépendait que de la flèche ! »

On parlait, dans une réunion, de la publicité que peuvent offrir les journaux. Quelqu'un faisait remarquer qu'ils étaient peu lus dans la campagne, et que, dans plusieurs villages, on ne s'y abonnait pas du tout.

— Il n'y a pas besoin, dit un député campagnard, on nous en envoie assez pour rien.

X... est dévôt, mais il rendrait des points à Harpagon. — Quand il prie, disait quelqu'un, il joint les mains avec tant de ferveur qu'il lui est impossible de les séparer au moment de la quête.

Qui a mangé les petits gâteaux qui étaient dans le buffet ?...

— C'est moi, maman.

— Et pourquoi cela ? méchant enfant !

— Tu avais recommandé à la bonne de toujours fermer le buffet ; hier, elle a oublié, alors pour lui donner une leçon, j'ai mangé les gâteaux.

On demande à un photographe, qui a la spécialité des nègres, pourquoi il les fait toujours poser en cravate blanche :

— C'est, répondit-il, indispensable pour bien marquer l'endroit où la tête commence.

Une pauvre femme se plaint des mauvais traitements de son mari.

— Il va, gémit-elle, jusqu'à me frapper pendant la nuit.

— Si l'on peut dire ! proteste le mari, moi qui dors les poings fermés.

— Je m'en aperçois bien...

En police correctionnelle :

— Vous êtes prévenu d'avoir autorisé dans votre établissement des jeux de hasard.

— Des jeux de hasard ! mon président, je proteste !... Tous ces messieurs trichaient !...

Entre bonnes amies :

— Tiens, voilà Antoinette... quand elle passe tout le monde se retourne.

— Oui... de l'autre côté.

Une perle de réclame, cueillie dans un journal allemand :

« Mon tapioca déifie toute concurrence ; toute personne qui pourra prouver qu'il est nuisible à la santé, en recevra gratuitement trois boîtes. »

Au tribunal :

Le président. — Accusé, pour la dernière fois, je vous adjure de nous dire dans quel piège vous avez attiré les trois victimes de vos méfaits.

L'accusé. — Peu pas, mon président.

Le président. — Et pourquoi ce silence obstiné ?

L'accusé, d'un air très digne : Le secret professionnel !

— Elle est forte, celle-là ! Vous allez avec votre femme faire un voyage d'agrément en Italie, et vous emmenez votre belle-mère !

— Mon cher, elle répétait à chaque instant : « Voir Naples et mourir ! » Je l'ai prise au mot !

THÉÂTRE. — Est-ce à son esprit, à son humour, toujours jeunes, où à l'élan donné par les *Deux Gosses* que, jeudi soir, Molière a dû de célébrer — avec un léger retard — son anniversaire devant une salle comble ? Nous ne le savons. Mais ce dont nous sommes certain, c'est que personne n'aura regretté sa soirée. On dira de Molière tout ce qu'on voudra, son règne n'est point encore terminé.

— Demain, dimanche, en matinée, **Les deux Gosses** ; le soir, **La belle Limonadière**, drame à grand spectacle. — Jeudi prochain, pour répondre à de nombreuses demandes, une deuxième représentation du **Bourgeois gentilhomme**, avec la musique de Lulli.

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.